



Contribution de Paul CLOUTOUR

paul.cloutour@wanadoo.fr

Réaction au dossier du Conseil de développement "pour une citoyenneté métropolitaine"

J'ai lu attentivement la contribution du Conseil de développement sur la citoyenneté métropolitaine, et je tiens d'abord à souligner l'ampleur et la qualité du travail fourni. Bravo car c'est un sujet complexe et il a été traité dans sa globalité.

Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt, intérêt proportionnel à l'investissement professionnel que j'ai consacré à la construction d'un dialogue citoyen métropolitain porté par Nantes Métropole¹.

N'ayant ni contribué à ce dossier, ni participé aux discussions, je souhaite réagir sur le document final, et donc, à ma manière, continuer à contribuer à la constitution d'une citoyenneté métropolitaine.

Je réagirai sur les deux parties "un décor métropolitain inachevé" et "propositions".

1 – Un décor métropolitain inachevé et une démocratie métropolitaine en construction

Oui, bien sûr et bien évidemment, au regard de l'histoire, nous n'en sommes qu'à la petite enfance, voire la préadolescence... surtout si on compare la métropole et la Mairie de Nantes. Cinq siècles d'un côté, 17 années de l'autre, le combat est inégal !

Un peu agacé par la tonalité négative de départ alors qu'il est reconnu que la métropole nantaise a posé des jalons innovants, que ce soit les pôles de proximité ou le dialogue citoyen, j'ai été en partie rassuré par les pages 24 et 25 du document.

Cette première partie, un peu trop hors-sol à mon goût, balance entre un sentiment négatif et la reconnaissance d'avancées. Un regret : il n'y a quasiment aucune allusion aux initiatives de co-construction des politiques publiques. À titre d'exemple et pour mémoire, l'appel à projets citoyens "Nantes Capitale Verte" qui préfigurait les

¹ Voir dans « Mon voyage dans les institutions nantaises », les Chapitres 5 et 6 dans lesquels je décris avec précisions les différentes expérimentations menées ainsi que les débats sur le Plan de déplacement urbain et le Changement climatique. Une de mes conclusions est que la citoyenneté métropolitaine se construit, entre autres, par l'instauration des grands débats

propositions citoyennes récemment recensées dans le débat sur la transition énergétique a permis la mise en œuvre de 87 projets, alors que nous n'en attendions que 30 !

En toile de fond, peut-être qu'il manque le fait que la métropole est d'abord et avant tout un fait urbain avec toutes ses conséquences, notamment la production de services à la population ?

La question posée est tout autant celle du sentiment d'appartenance (j'appartiens à quel territoire : mon quartier ? ma commune ? mon agglomération ?) que celle de la citoyenneté (j'agis sur quoi ? où ? comment ? avec qui ? Pour quoi faire ?). L'avant-propos de Philippe Audic le dit bien et on retrouve cette articulation dans le passage "une appartenance/citoyenneté à inventer".

Les pages 24 et 25 tranchent plutôt dans le sens de l'avancée collective. Personnellement, je m'en réjouis.

2 – Propositions

Dans l'ensemble des propositions, j'en retiendrai essentiellement trois, ceci après avoir bien évidemment souligné toute l'importance des trois souhaits suivants : "élection au suffrage universel direct", "pas de campagnes municipales sans intégration dans les projets métropolitains", et "associer l'ensemble des élus".

Au-delà de ces bonnes intentions, il reste la question du "Comment faire ?". D'où l'importance des trois propositions que je veux mentionner, avec, à la clef, les enseignements de mon expérience professionnelle qui me laissent penser que leur faisabilité est aujourd'hui d'actualité.

"Dépasser les préférences communales" en prenant appui sur les services rendus à la population. Oui, c'est un bon levier que celui des piscines et des bibliothèques, en demandant leur mutualisation et une harmonisation tarifaire. À travers ces services, on peut croiser les usages (les mêmes sur les 24 communes, comme pour les transports en commun), le sentiment d'appartenance (c'est la métropole qui agit) et la citoyenneté (je peux en discuter et les améliorer).

Le lieu de discussion pour la mutualisation et l'harmonisation de ces services, c'est le pôle de proximité. La proposition sur les pôles **"métropole de proximité : donner un nouveau rôle aux pôles"** est pertinente et il faut investir ces lieux. L'expérimentation menée sur le pôle Loire Chézine évoquée par Johanna Rolland lors de la plénière du Conseil de développement en est l'illustration. Il faut s'en saisir et multiplier les expérimentations sur les autres pôles.

Les pôles sont d'ailleurs un des lieux essentiels pour débattre aujourd'hui du PLUM et du Plan de déplacements urbains. Les équipes professionnelles se sont rôdées et désormais compétentes pour un dialogue citoyen de qualité. Il faut dépasser le cadre communal et donner aux pôles une fonction d'espace de démocratie locale.

Comment et avec qui ? On doit alors **animer le triptyque élus, services, citoyens** évoqué page 67. Ce triptyque est au cœur de l'action publique, et les trois piliers ont leur importance. Les élus doivent impulser le débat et clarifier les règles du jeu, en soulignant les compétences métropolitaines et l'articulation avec les communes. Les professionnels des services métropolitains et communaux doivent s'ouvrir au débat et être garant de la faisabilité des propositions, dans un esprit de créativité et d'innovation. Les citoyens doivent être force de proposition, tout en intégrant les contraintes des institutions et les limites des ressources disponibles, qu'elles soient humaines ou financières.

La mise en œuvre de ces trois propositions pourrait, à mon avis, constituer un nouveau palier dans la construction d'une citoyenneté métropolitaine.

Encore merci pour cette contribution stimulante.